

Assemblée générale ACAL du 24 Juin 2022.

SOMMAIRE

Présentation de l'ACAL

Ses financements

Le nombre de personnes accueillies

Les principaux faits marquant

Les actions réalisées

Présentation des pôles

Perspectives

BILAN 2021 DES ACTIVITES DE L'ACAL

Ensemble contre les exclusions:

15 établissements et services

- 4 structures d'hébergement collectif.
- 300 appartements pour héberger nos publics.

3 pôles d'activité : Asile, Familles & Isolés, Insertion par le logement

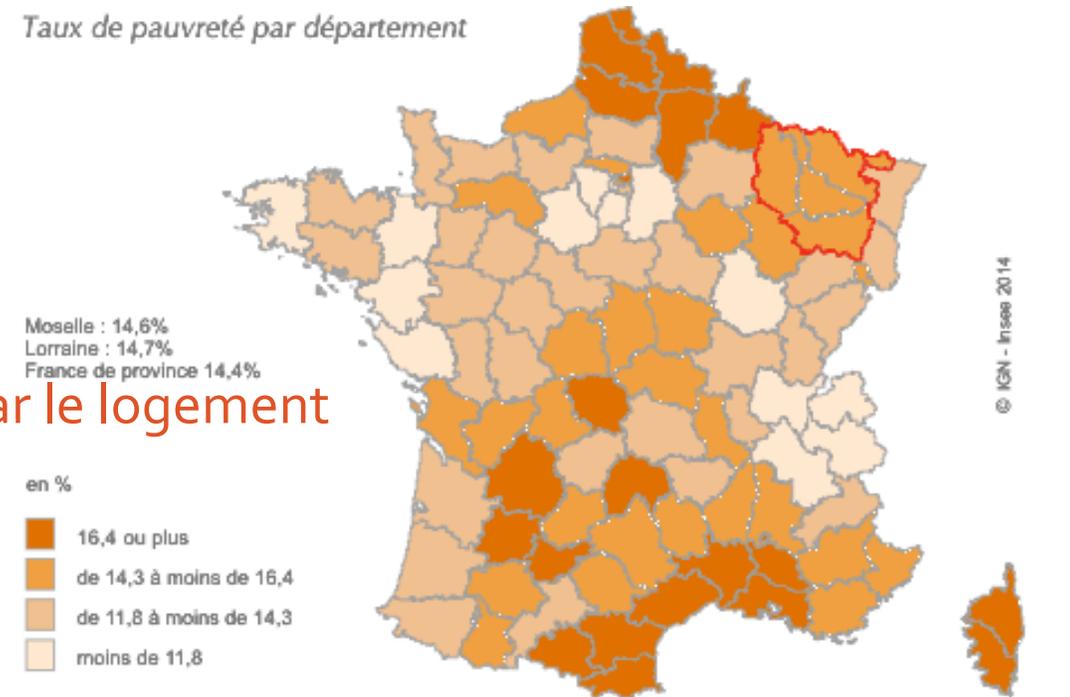
119 ETP au 31/12/2021 soit 152 salariés.

Présent sur l'ensemble du département 66

L'ACAL a accompagné plus de 2700 personnes en difficulté dans l'année.

LE DEPARTEMENT DES P.O EST UN DES DEPARTEMENTS LES PLUS TOUCHES PAR LA PRECARITE

Taux de pauvreté par département

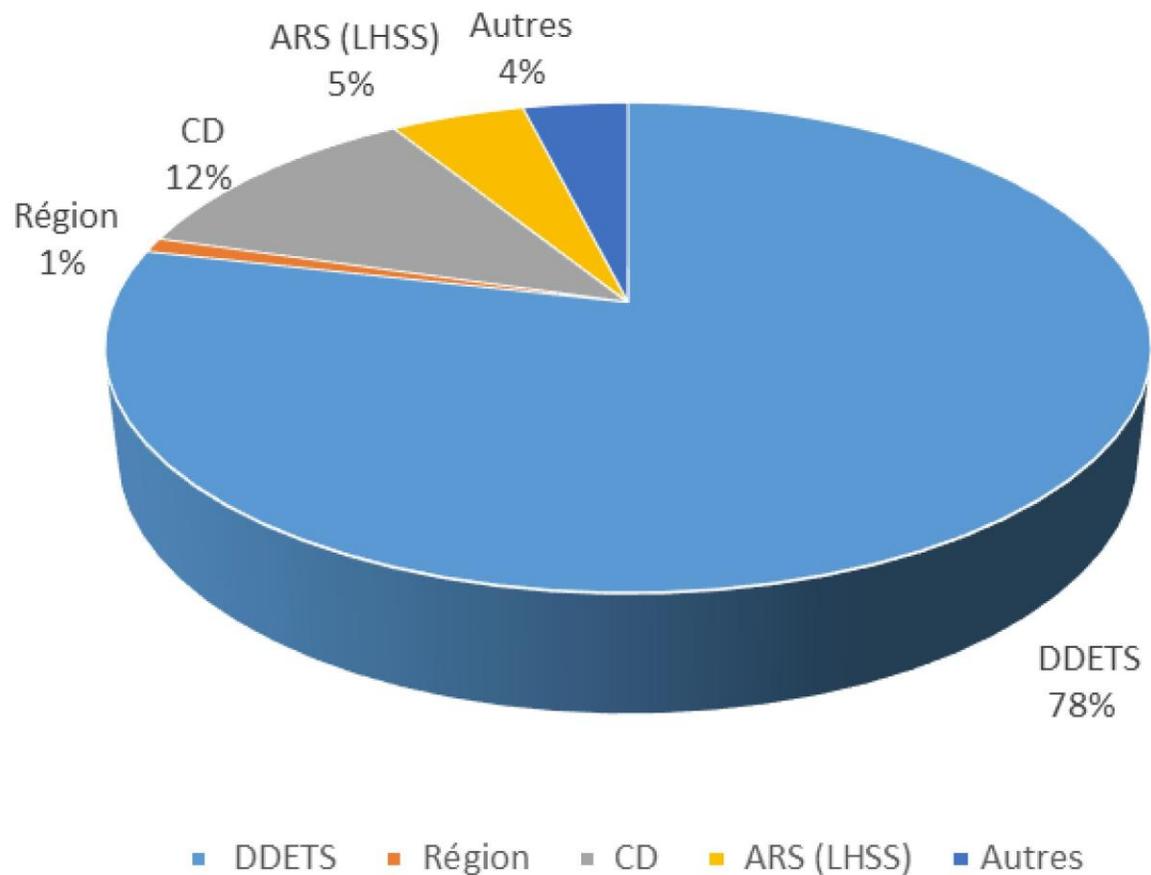


Les financeurs



Financement 2021: 8 996 656€.

Répartition des financements 2021 (8 996 656€)



Les partenaires au quotidien

POLE INSERTION LOGEMENT

POLE ASILE

POLE FAMILLE & ISOLE



forumréfugiés
www.forumrefugies.org



Cosi
promouvoir et défendre les droits



APEX

La Cimade



L'humanité passe par l'autre



OFII

OFFICE FRANÇAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTÉGRATION



PYRENEES ORIENTALES

Le Département



Immobilière 3F



croix-rouge française
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS



COHÉRENCE RÉSEAU
vers une vie autonome par le rétablissement psychique



Donateurs



La confiance peut sauver l'avenir

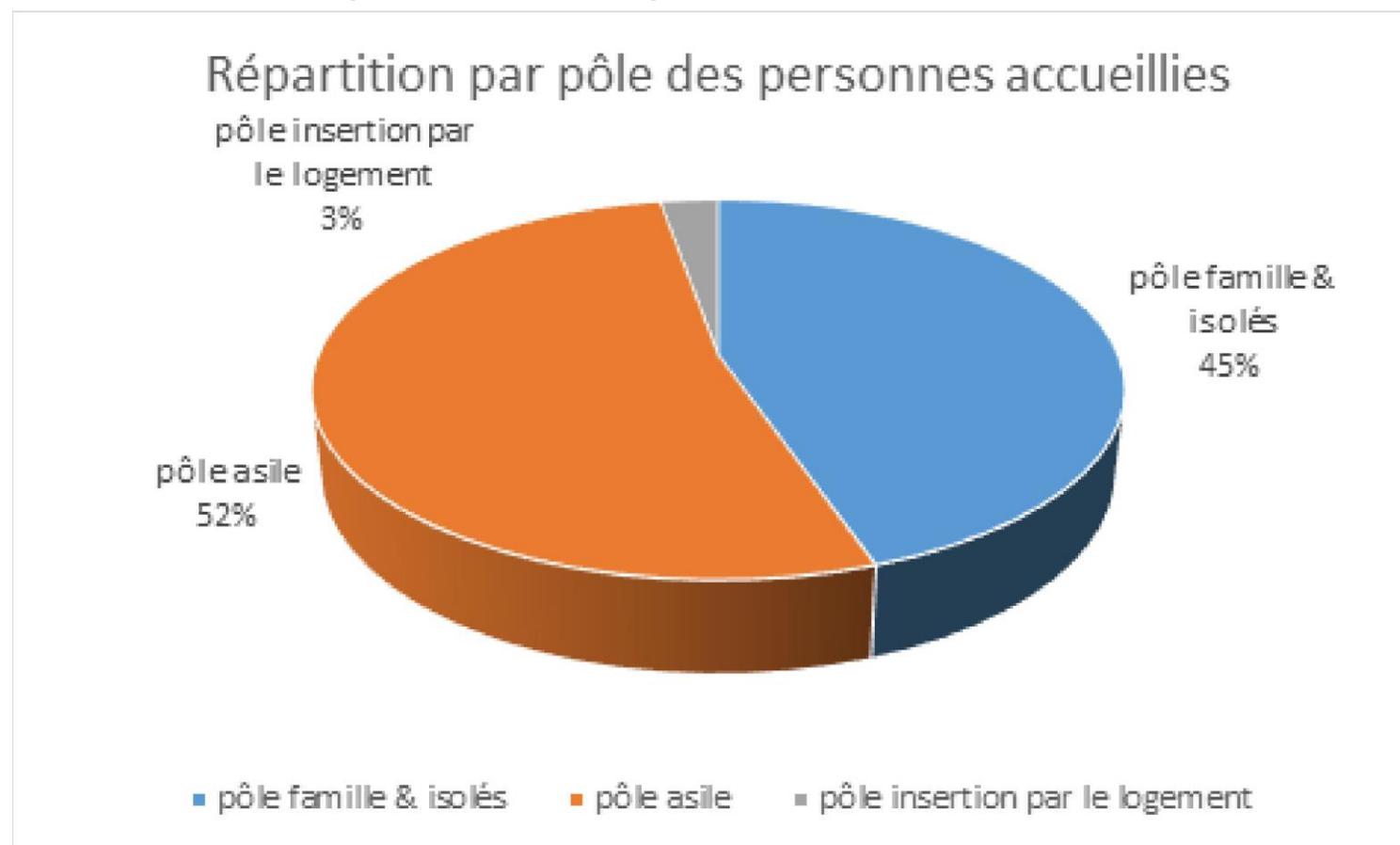


OSERAIE SERVICE



Le nombre de personnes accueillies en 2021

En 2021 l'ACAL a accueilli plus de 2 700 personnes.



Asile

Familles et
isolés

Insertion par
le logement



L'Association Catalane d'Actions et de Liaisons
 SIEGE : 6 Avenue Kennedy - Immeuble Le Tennessee - 66100 PERPIGNAN

[04.68.68.20.50](tel:04.68.68.20.50) acal@acal.asso.fr
 Directrice : Mme Dorothee GUEDON

PREVENIR - ACCOMPAGNER - INCLURE

POLE ASILE
 Directrice Adjointe : Camille GRAU

POLE FAMILLE ET ISOLES
 Directrice Adjointe : Magali LACROIX

INSERTION PAR LE LOGEMENT

A
C
C
O
M
P
A
G
N
E
M
E
N
T

H
E
B
E
R
G
E
M
E
N
T

I
N
S
E
R
T
I
O
N

SAO
 (Service d'Accueil et d'Orientation)
 Tout public (sauf homme seul)
 Accueil, Evaluation, Orientation
 9h-12h / 14h - 17h en semaine (sur RV sam, dim, JF)
 42 Bd Aristide Briand 66000 PERPIGNAN
 ☎ : 04 68 66 09 03
seuil.pc@acal.asso.fr
 Mme Léa HERTZOG, chef de service

HUDA
 (Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile)
 Hébergement sur orientation de l'OFIL
 197 places
 HLM Les Malaises
 Appt 1 RDC
 66820 VERNET LES BAINS
 Mme Dominique PAYA,
 chef de service
 1 rue François SERVENT
 66000 PERPIGNAN
 ☎ : 04 48 10 00 20
cada.huda@acal.asso.fr
 M. Jonathan METAIS,
 Chef de Service

CADA
 (Centres d'Accueil de Demandeurs d'Asile)
 Familles et personnes isolées sur orientation de l'OFIL
 172 places
 39 bis ancien Chemin de Villefranche
 66820 FUILLA
 ☎ : 04 68 05 09 25
cada.fuilla@acal.asso.fr
 Mme Dominique PAYA,
 chef de service
 1 rue François SERVENT
 66000 PERPIGNAN
 ☎ : 04 48 10 00 20
cada.huda@acal.asso.fr
 M. Jonathan METAIS,
 chef de service

SEUIL HUDC DA
 (Hébergement d'Urgence de Droit Commun pour Demandeurs d'Asile)
 Tout public primo-arrivants ou en demande d'asile (sauf homme seul)
 1 rue Ernest Hemingway 66000 PERPIGNAN
 ☎ : 04 48 10 00 01
seuil.da@acal.asso.fr
 Mme Léa HERTZOG,
 chef de service

SEUIL HUDC PC
 (Hébergement d'Urgence de Droit Commun)
 Public cible et femmes victimes de violence (sauf homme seul)
 42 Bd Aristide Briand 66000 PERPIGNAN
 ☎ : 04 68 66 09 03
seuil.pc@acal.asso.fr
 Mme Léa HERTZOG,
 Chef de service

Centre d'hébergement « SESAME »
 Tout public
 5 places en Urgence
 5 places en Stabilisation

CHRS « l'Arc-en-Ciel »
 (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale)
 Tout public
 18 places d'urgence

CPH
 (Centre Provisoire d'Hébergement)
 Bénéficiaires d'une protection internationale
 Familles et personnes isolées
 Appartements en diffus sur Perpignan
 Rue Mariotte
 66000 PERPIGNAN
 ☎ : 04 48 22 05 70
cph@acal.asso.fr
 Mme Dominique PAYA,
 chef de service

Centre Parental « Le Rivage »
 Femmes ou couples avec enfants de moins de 3 ans ou femmes enceinte de 7 mois
 12 familles
 62 rue Pascal Marie Agasse
 66000 Perpignan
 ☎ : 04 68 35 17 00
rivage@acal.asso.fr
 Mme Adeline FOULQUIER,
 chef de service

LAEP
 Lieu d'Accueil Enfants Parents
 « L'île aux parents »
 Situé au sein du Rivage
ileauxparents@acal.asso.fr
 Mme Adeline FOULQUIER,
 chef de service

38 places CHRS en Collectif
 208 avenue Général De Gaulle
 66500 PRADES
 ☎ : 04 68 05 26 62
sesame@acal.asso.fr

Mme Corinne MAURI,
 Chef de Service

25 places en Collectif
 35 places en Appartements délocalisés
 297 Av de l'Industrie
 66000 Perpignan
 ☎ : 04 68 61 13 87
aec@acal.asso.fr
 Mme Céline BOULET,
 Chef de Service

LHSS
 (Lits Halte Soins Santé)
 10 places
 Situé au sein de l'Arc En Ciel
servicesocial.lhss@acal.asso.fr
servicemedical.lhss@acal.asso.fr
 Mme Céline BOULET,
 Chef de Service

SOUS-LOC / A.S.L.L.
 Accompagnement Social Lié au Logement
 Action de suivi en logement autonome sortant de structure, en sous-location avec bail glissant ou sous location avec convention SPIP
 Bureau : 8 rue Jean-François Marmontel
 Rés. Les Rois d'Aragon
 66000 PERPIGNAN
frederique.ptyt@acal.asso.fr
annick.jaubert@acal.asso.fr

Mme Magali LACROIX,
 Directrice adjointe

Résidence Accueil Les Carmes
 Accueil publics adultes isolés handicapés psychiques (Convention avec CHS Thuir)
 30 places :
 7 appartements en collectif
 22 appartements délocalisés
 2 rue Côte des carmes
 66000 PERPIGNAN
 ☎ : 04 68 08.15.40
residence-accueil@acal.asso.fr
 Mme Corinne MAURI,
 chef de service

Service de placement
 Action de suivi en logement autonome, en sous-location via une convention SPIP
 8 rue J. F. Marmontel
 Rés. Les Rois d'Aragon
 66000 PERPIGNAN
frederique.ptyt@acal.asso.fr
annick.jaubert@acal.asso.fr
 Mme Magali LACROIX,
 Directrice adjointe

I.M.L
 Intermédiation locative
 56 appartements pouvant accueillir des familles et isolés
 Bureau : 8 rue Jean-François Marmontel
 Rés. Les Rois d'Aragon
 66000 PERPIGNAN
stephanie.torralba@acal.asso.fr
 Mme Magali LACROIX,
 Directrice adjointe

Les principaux faits marquants

L'année 2021 s'est déroulée dans un contexte post covid ayant impacté notre fonctionnement pour une deuxième année consécutive. Tant d'un point de vue Rh, avec une forte activité enregistrée au niveau des cdd pour compenser les absences, que d'un point de vue exécution budgétaire avec certains travaux ou investissements différés dans le temps.

Parallèlement notre volonté d'atterrissage est, pour la troisième année consécutive visible et se traduit par une hausse légère de 2% de nos subventions d'exploitation qui illustre conformément à nos orientations associatives notre inscription dans le plan quinquennal du logement d'abord, dans le renforcement de notre positionnement famille et de la prise en compte du parcours santé des personnes vulnérables. Ainsi ont été créées 2 LHSS supplémentaires, 40 places IML et malgré notre volonté de stabiliser notre service d'urgence 8 places d'hébergement d'urgence Seuil réservées aux femmes victimes de violences et Femmes enceintes.

Les principaux faits marquants

Sur le service d'hébergement d'urgence le seuil, conformément à ses engagements auprès des services de la préfecture à continuer son travail de stabilisation du service d'urgence le seuil et de fluidité du service seuil DA, par la réduction considérable de ses nuitées hôtelières. Il est à noter un taux d'occupation de 106% sur l'année 2021 contre près de 200% dans les années passées.

Toutefois, il s'agit d'un combat de tous les instants et le conflit armé en Ukraine nous amène à prendre toute les précautions possibles quant à la stabilisation de ce service. Il est à craindre une hausse exponentielle de ce service en 2022.

C'est pourquoi, eu égard à l'ensemble de ces constats, il est important d'observer une certaine prudence pour les années à venir.

Enfin, il est important de remarquer, que l'équilibre budgétaire des structures du pôles asile se fragilise en continue. Elles présentent toutes cette année 2021 un exercice déficitaire. L'avenir de ces structures est à prendre en compte sérieusement dans la négociation du CPOM dont il faudra se saisir.

Par ailleurs l'année 2021 a été marquée par la hausse des évènements indésirables sur l'ensemble des établissements et notamment en lien avec de la violence.

Il est à noter un mouvement de grève social inédit, traduisant la perte de sens dans notre secteur d'activité dont l'ACAL n'est pas épargnée.

Pour ce faire l'ACAL a créé un comité de suivi sécurité, a renforcé son partenariat extérieur, son encadrement intermédiaire en optant pour un plan d'accompagnement individuel et collectif et s'est engagée dans une démarche continue d'amélioration de la qualité de vie au travail et de gestion des risques psychosociaux.

Les actions réalisées

- Sur le plan réglementaire :
- Mise en place d'un rapport CSSCT
- Mise en place d'un PAPRI Pact
- La continuité de notre évolution informatique par le changement de notre système administration réseau
- La continuité de notre politique sécurité Mise en place d'un comité de suivi sécurité suite à la hausse considérable des événements indésirables (+130%) et notamment relevant d'acte de violence contre des salariés. Pour la première fois l'ACAL a porté plainte contre un usager.

Les actions réalisées

- Sur le plan immobilier:

- La stabilisation des activités en 2021, s'est traduite par un équilibre du nombre d'appartements, mais en revanche l'augmentation de notre parc IML et de notre service d'urgence sur le public cible, n'est pas visible en terme d'évolution de notre parc locatif. En effet, notre volonté de stabiliser le service seuil et de limiter drastiquement les nuitées hôtelières par une meilleure gestion de l'hébergement du public demandeur d'asile a eu comme conséquence une baisse significative du taux d'occupation (106% en 2021 contre près de 200% auparavant.) De ce fait nous avons résilier bon nombre d'appartement qui vient compenser ceux captés.

Les actions réalisées

- Sur le plan comptable :

Approfondissement de l'utilisation du nouvel outil de gestion CEGI ALFA (logiciels chaînés RH, paie, immobilisations, comptabilité, budgets prévisionnels et comptes administratifs) :

Chaque année, nous affinons nos procédures sous le contrôle de notre Expert-comptable et de notre Commissaire aux Comptes.

- Sur le plan RH :

Finalisation des premières Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) ayant abouti sur 2 accords d'entreprise, l'un portant sur la rémunération, l'autre sur la GPEC avec la mise en place d'un accord sénior. Les deux ont été validés par la CNA en 09/09/2021 parution au Journal Officiel en date du 08/10/2021

Recrutement des nouveaux entrants ou augmentation du temps de travail pour faire face à la gestion de la crise sanitaire pour la deuxième année consécutive mais également pour pallier au manque d'attractivité de notre secteur. 85 CDD de remplacements ont été signés sur 103 nouveaux contrats au total. 10 CDD ont évolué en CDI.

Suivi et négociation budgétaire de la formation continue : montage des dossiers de financement, négociation avec les organismes de formation et l'OPCO Santé.

LE POLE ASILE

Présentation des établissements et services début 2021

Accueil

- Structure de Premier Accueil pour Demandeurs d'Asile et Réfugiés (SPADAR)

Hébergement

- **Hébergement d'Urgence de Droit Commun « Demandeur d'Asile »** (HUDC DA) : une moyenne de 157 places occupées en 2021, pour 218 financées-diffus sur Perpignan et hôtel pour l'ensemble de la convention (PC & DA)
- **Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile** (HUDA) : 197 places en diffus, 39 sur le Conflent et 158 Perpignan.
- **Centre d'Accueil pour Demandeur d'Asile** (CADA) : 172 places, 50 places en collectif sur Fuilla et 122 places en diffus sur Perpignan et Cabestany

Insertion

- **Service d'insertion professionnelle** des bénéficiaires de la protection internationale (à destination des BPI pris en charge sur le pole asile (hors CPH) et sur le pole insertion par le logement de l'ACAL.
- **Centre Provisoire d'Hébergement** (CPH): 50 places en diffus sur Perpignan

Présentation des établissements et services fin 2021

Accueil

- ~~Structure de Premier Accueil pour Demandeurs d'Asile et Réfugiés (SPADAR)~~

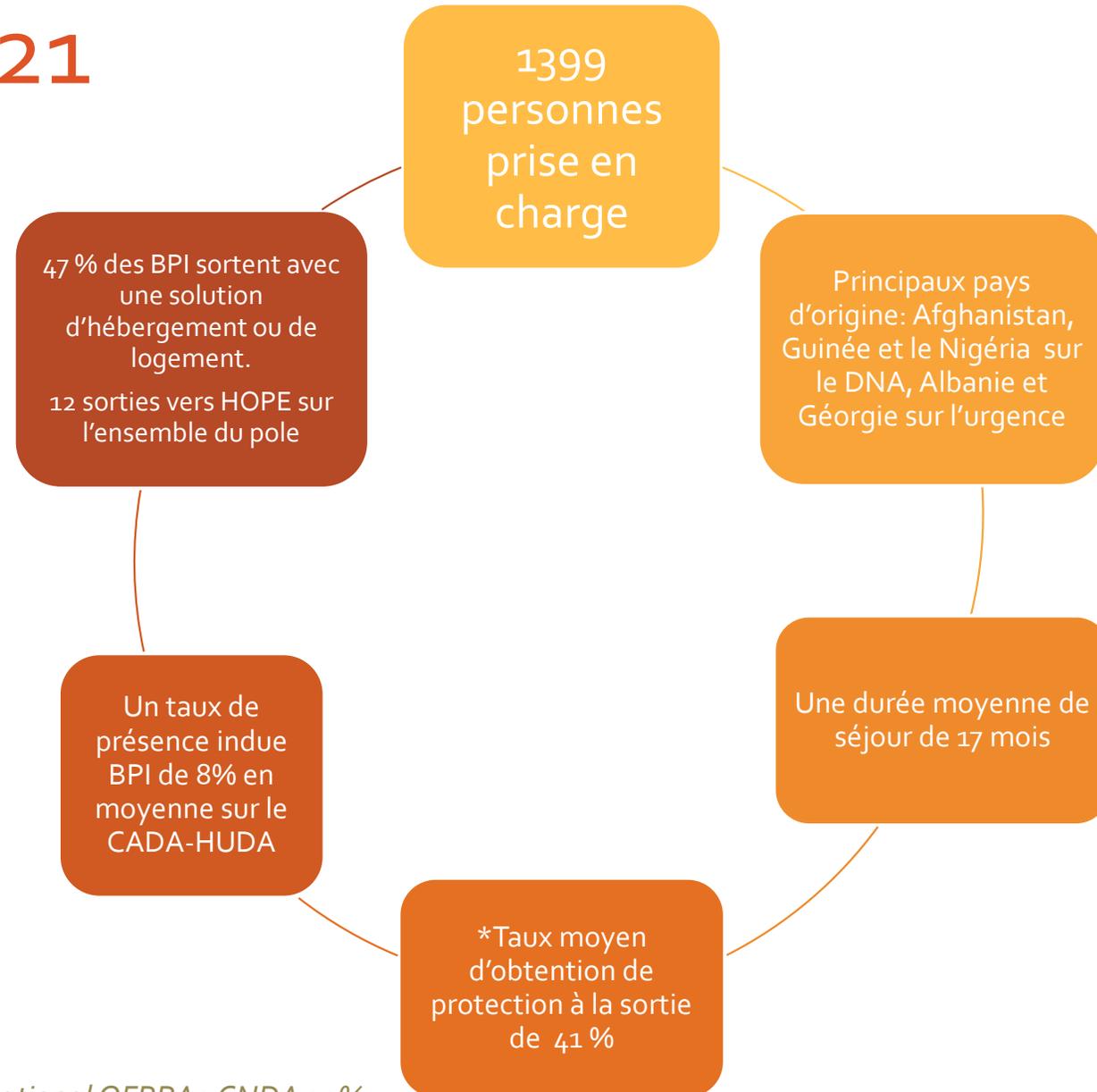
Hébergement

- **Hébergement d'Urgence de Droit Commun « Demandeur d'Asile » (HUDC DA)** : une moyenne de 157 places occupées en 2021, pour 218 financées-diffus sur Perpignan et hôtel pour l'ensemble de la convention (PC & DA)
- **Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (HUDA)** : 197 places en diffus, 39 sur le Conflent et 158 Perpignan.
- **Centre d'Accueil pour Demandeur d'Asile (CADA)** : 172 places, 50 places en collectif sur Fuilla et 122 places en diffus sur Perpignan et Cabestany

Insertion

- ~~Service d'insertion professionnelle des bénéficiaires de la protection internationale (à destination des BPI pris en charge sur le pôle asile (hors CPH) et sur le pôle insertion par le logement de l'ACAL.~~
- **Centre Provisoire d'Hébergement (CPH)**: 50 places en diffus sur Perpignan

L'activité 2021



* CADA et HUDA uniquement taux national OFPRA+ CNDA 39%

Les principaux faits marquants

- La fermeture de deux services : la SPADAR avec un transfert de l'activité et le SIP suite à une fin de convention de financement
- Sur le SEUIL une reprise de l'hébergement des familles primo-arrivantes assortie d'un travail de partenariat avec l'OFII afin d'orienter au plus vite vers les structures du DNA;
- La finalisation du projet d'établissement du CPH (commencé en 2020);
- Un taux de rotation (sorties/capacité) autour des 70 % sur l'ensemble des structures du DNA (50 % en moyenne sur les années précédentes) et une augmentation des Durées Moyenne de séjour;
- Le lancement d'une instance juridique du pole asile;
- La mise en place des actus du pole asile, outils de communication permettant de regrouper toutes les informations relatives à l'accompagnement de tous les publics du pole asile;
- Des mouvements au sein des chefs de service et des équipes ; à tout les niveaux il a fallu faire preuve d'adaptation afin de s'inscrire dans la continuité de la prise en charge de nos publics.

PERSPECTIVES DU POLE ASILE

L'amélioration de la prise en charge

- Demande d'une extension CPH de 15 places.
- La vigilance aux différents appels à projet notamment sur la prise en charge psychique
- Le projet AGIR (Accompagnement Global à l'Intégration des réfugiés)
- L'utilisation des crédits de l'ARS afin de former nos équipes notamment sur la prise en charge du psycho-trauma.

La QVCT

- L'évolution de l'encadrement avec l'embauche d'un nouveau chef de service et un redimensionnement des postes.
- L'amélioration du bâti:
 - travaux d'humanisation sur le site de Fuilla ;
 - Déménagement des locaux administratifs du CADA-HUDA antenne de Perpignan et du CPH;
 - Rationalisation de l'implantation Conflent avec un rapatriement des places d'Olette vers Vernet-les-bains.
- La continuité des travaux engagés auprès du CADA-HUDA sur l'organisation de leur mission mais également leur travail d'équipe.

LE POLE FAMILLES ET ISOLES

Présentation des établissements et services

Accueil

- Service d'Accueil et d'Orientation du Seuil. Le SAO a accueilli près de 900 personnes.
- Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

Hébergement

- Hébergement d'Urgence de Droit Commun « Public Cible » (HUDC PC) : une moyenne de 71 places occupées par jour en 2021, pour 218 financées- diffus sur Perpignan et hôtel pour l'ensemble de la convention (PC & DA)
- CHRS Urgence AEC: 18 places .
- Places d'urgence et de stabilisation Sésame: 5+5 places

Insertion

- CHRS AEC: 25 places en collectif et 35 places en diffus.
- CHRS Sésame : 38 places en collectif.
- Centre parental le rivage: 25 places en collectif et 2 appartements en diffus.
- LHSS: 8 places.

L'activité 2021



Les principaux faits marquants

Sur le pôle familles et isolés :

L'activité :

- Financement de 4 places spécifiquement dédiés à l'accueil des FVV sur le Seuil / Création d'un dispositif de 10 places mutualisé entre l'équipe du Seuil PC et Rivage pour l'hébergement des femmes enceintes
- Extension de 2 LHSS permettent l'embauche d'un éducateur socio sportif
- Nomination d'une nouvelle cheffe de service sur le Centre Parental
- Mise en place d'un Pool Santé

Démarche Qualité :

- Reprise du suivi de plan d'amélioration de la qualité avec lancement de COPIL suivi évaluation externe et projet d'établissement sur chacun établissement et service .

Indicateurs d'activité :

- Indicateurs sensiblement à la baisse en terme d'insertion par le logement et mais en hausse pour l'insertion professionnelle . Une DMS (300 jours) identiques sur les 2 CHRS.

Indicateurs de vigilance :

- 51% des adultes accueillis présentent des troubles psychiques et /ou addictions sur les structures d'hébergement collectives contre 40 % en 2021 . Plusieurs EI en lien avec cette problématique/ Déploiement de notre plan de formation pour mieux accompagner cette évolution / Candidature équipe Résidence AEC retenue pour l'AMI FAS/ Addiction visant l'évolution des pratiques relatives à l'accompagnement des pers en situation addictions

LE POLE INSERTION PAR LE LOGEMENT

Présentation des établissements et services

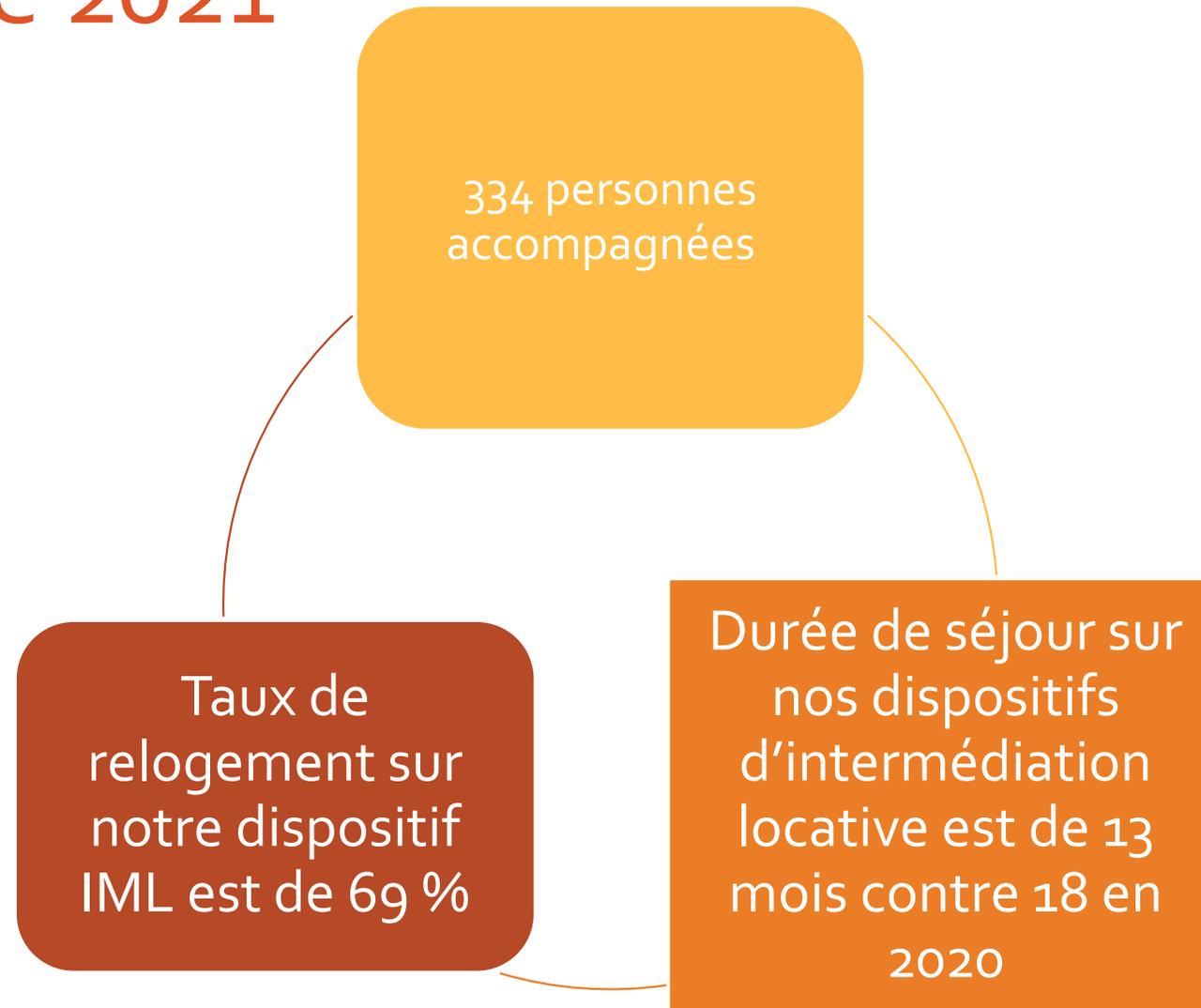
Accueil

- **Accompagnement Social Lié au Logement:** 40 mesures.

Insertion

- **Sous location :** 22 logements soit 40 places
- **Intermédiation locative IML:** 57 logements soit 140 places
- **Service de placements extérieurs.**
- **Résidence Accueil:** 30 places

L'activité 2021



Les principaux faits marquants

Sur le pôle logement :

L'activité :

- Inscription de l'ACAL dans la mise en œuvre de l'Acte II du plan quinquennal pour le Logement d'Abord et la lutte contre le sans abris avec le déploiement de 40 places supplémentaires en IML.
- Nomination d'une coordinatrice et embauche maîtresse de maison à 0.50 ETP
- Signature d'une convention avec Cohérence Réseau visant l'insertion professionnelle des personnes en souffrance psychique
- Nomination de 2 nouveaux infirmiers sur la RA
- Multiplication des rencontres partenariales

Démarche Qualité :

- Révision de l'ensemble de nos outils de présentation du service et d'accompagnement
- Mise en place de réunions "situation" afin d'aborder les situations les plus complexes

Indicateurs d'activité :

- Indicateurs stables en terme de taux de relogement et DMS
- Stabilisation des hospitalisations sur la RA / baisse des hospitalisations longue durée

Indicateurs de vigilance :

- 31 % des personnes accompagnées sortent d'un dispositif d'hébergement d'urgence / 1/3 ont connu plus de 3 années d'errance
- Sécuriser le parcours de ces personnes

PERSPECTIVES POLE FAMILLES ET ISOLEES ET INSERTION PAR LE LOGEMENT

Préparer la négociation du CPOM au travers notamment de l'évolution de notre hébergement d'urgence

Accompagner le déploiement de la politique du logement d'abord : étayer le quotidien des personnes les plus vulnérables / multiplier le partenariat avec les acteurs de la santé / poursuivre notre ancrage dans la dynamique "de la rue au logement" grâce à des financements supplémentaires possibles dans le cadre de l'IML +

Prévenir les accès de violence : multiplier les espaces de réflexion avec les professionnels (régulation / co dev) et soutenir sans cesse la dynamique collective

Affiner les réponses à apporter au public les plus vulnérables femmes et enfants victimes de violences / femmes isolées

AXES COMMUNS A L'ENSEMBLE DES POLES

L'accès et l'accompagnement à la santé

- Sensibilisation à l'ensemble des professionnels de l'accompagnement des publics en souffrances psychiques et présentant des conduites addictives.
- Déploiement du Pool Santé
- Sensibilisation au photo langage

l'insertion sous différents prismes

- Professionnelle: Définir une personne ressource sur chaque services et établissements concernés, étayer les compétences en matière d'insertion professionnelle. Dynamiser le partenariat.
- Sociale : développer les initiatives dans le cadre du programme RESPIRATION.

Participation des usagers

- Redynamiser les CVS ou les instances de participation des usagers, avec des professionnels ressources ayant été formés
- Penser la participation des usagers en se rapprochant de l'expertise d'ATD quart monde: soutenir le récit expérientiel et promouvoir la pair-aidance.

Démarche qualité

- actualisation des projets d'établissement et de service
- Suivi plan d'action des projets d'établissements
- Mise en place d'ateliers transversaux

CPOM

- Préparer la démarche du CPOM à travers un diagnostic terrain
- Structurer nos stratégies par pole avec des référents thématiques au niveau de l'encadrement
- Mettre en relation les besoins du terrain et du public avec les schémas territoriaux et nationaux.

Perspectives et plan d'amélioration

L'ACAL a présenté lors de l'AG 2021, sa volonté d'atterrissage. Cependant, à l'aune du conflit armé en Ukraine entre autre, nous constatons en ce 1er semestre 2022, qu'après 2 ans de stabilité, la tendance est difficilement tenable tant les besoins du territoire nous amènent à développer davantage de solutions pour prendre en charge la précarité grandissante. Nous avons en perspective le logement d'abord, la trajectoire AHI, les ACT chez soi d'abord, les places femmes victimes de violence, la transformation de l'implantation des places CADA, l'extension CPH ainsi que l'extension de notre résidence accueil.

Egalement il est important de préciser que l'ACAL a fêté ses 60 ans hier. Cet anniversaire coïncide avec l'évaluation de notre projet associatif qui prend fin en décembre de cette année, mais également avec notre volonté de signer un CPOM couvrant la période de 2023 à 2028. Par ailleurs, nous souhaitons faire de cette injonction administrative, un réel levier de réflexion pour nous aider à définir une vision éclairée pour définir un nouveau cap sur les 5 prochaines années compte tenu d'un contexte plus qu'incertain et anxiogène. Ceci notamment dans la perspective de préserver le sens au travail et de remobiliser nos équipes qui ne sont pas épargnées par le manque d'attractivité de notre secteur. Nous pensons que le meilleur levier motivationnel reste la transparence, le partage des informations pour permettre à tous les acteurs (et, donc, aux personnes accompagnées) de développer en conscience et responsabilité leurs capacités d'autonomie.

C'est pourquoi au cours de ce premier semestre 2022, nous avons lancé une démarche réflexive systémique autour des axes suivants :

La prise en compte des besoins des usagers via l'amélioration de notre politique bienveillance

La prise en compte des besoins des salariés au travers un diagnostic QVCT

La prise en compte des besoins de la communauté managériale, via l'élaboration d'une charte managériale et d'un plan de développement permettant de les accompagner dans leur monter en compétence sur la capacité à responsabiliser et développer les capacités d'autonomie des équipes et des usagers.

Un questionnement autour de notre politique ressources humaines et de notre fonction siège, via un diagnostic Rh

Un questionnement autour de notre stratégie immobilière et informatique

Et plus largement un questionnement institutionnel autour de l'évolution du monde associatif depuis les 60 dernières années et notamment du risque de marchandisation des associations, de l'évolution du travail social et des attentes des salariés compte tenu de la perte d'attractivité de notre secteur et enfin des politiques sociales pour adapter notre vision.

Ces axes de réflexion nous permettrons d'enrichir le diagnostic qualitatif du CPOM, afin de traduire nos objectifs en moyens associés.

MERCI DE VOTRE ATTENTION



Association Catalane d'Actions et de Liaisons

Siège : 6 boulevard Kennedy, Résidence Le Tennessee, 66100 PERPIGNAN

Tél. : 04.68.68.20.50 – Mèl : acal@acal.asso.fr

SIRET : 776 187 742 00064

<http://acal.asso.fr/>